

mains d'œuvres

Festival Mo'Fo du 29 au 31 janvier 2009

Fiche d'inscription au Mo'Forum

Nom de la structure		
Représentant		
Adresse		
Code Postal		
Ville		
Tel		
Fax		
Email		
Site		
Nombre de PASS	1	2

Type d'activité (à cocher x)	Label	
	Fanzine	
	Editeur	
	Radio	
	Tourneur	
	Réseau	
	Collectif	
	Distributeur	
	Webzine	
	Autre (à préciser) :	
Descriptif du projet		
Artistes représentés		

Nombre d'intervenants	
-----------------------	--

Contact Mo'Forum : Jérémy Verain / 01 40 11 25 25 / jeremy@mainsdoeuvres.org

Le Mo'Forum aura lieu du 29 au 31 janvier 2009 dans le cadre du festival Mo'Fo 09 dans le gymnase (500m²) du lieu Mains d'Œuvres situé à l'adresse suivante : 1 rue Charles Garnier, 93400 Saint-Ouen.

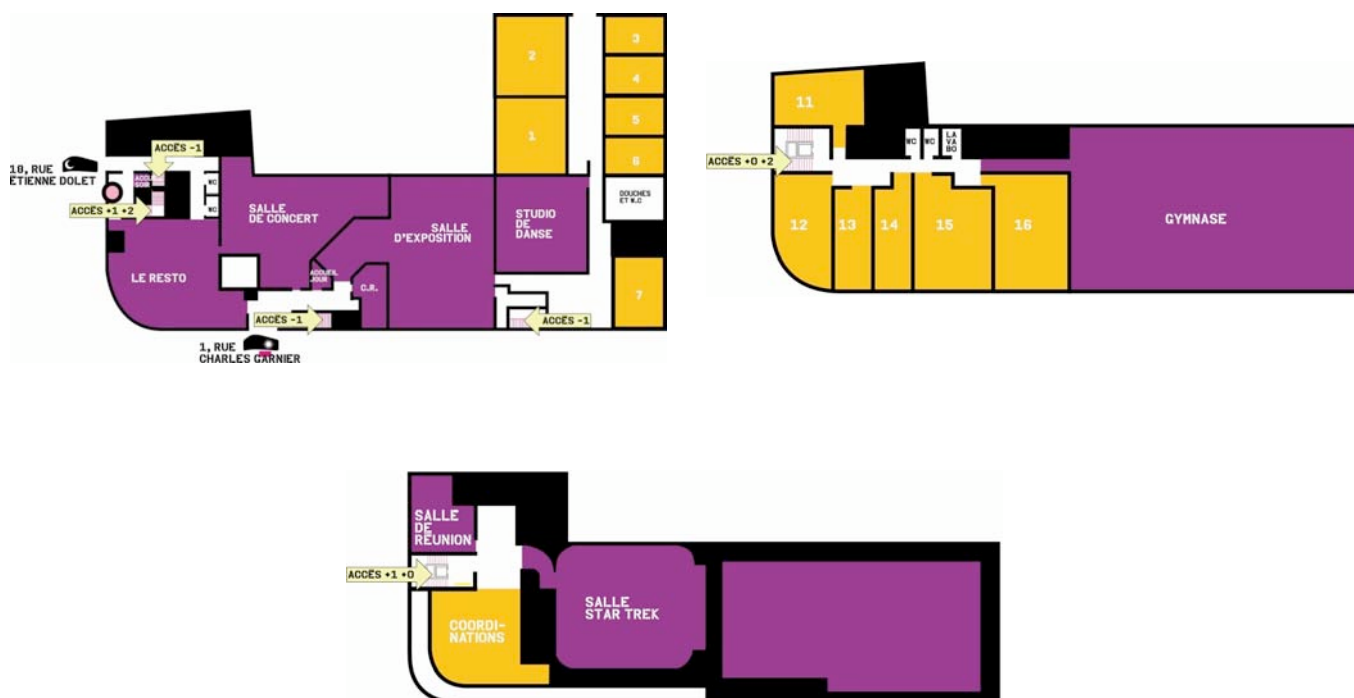
L'engagement de Mains d'Œuvres pour la création indépendante est une des marques de fabrique du lieu depuis sa création. Le festival Mo'Fo, créé en 2000, en est un des événements emblématique. Sa programmation est ouverte presque exclusivement à des artistes produits par des labels indépendants. La première édition du Mo'Forum répond à notre volonté de donner une place encore plus grande à ces productions. Le but étant de faciliter l'accès aux œuvres souvent absentes ou mal représentées dans les réseaux de distribution « classiques » comme dans la presse, de susciter l'intérêt du public et de le sensibiliser au travail des acteurs indépendants.

L'espace est donc ouvert à toutes les productions indépendantes : labels, éditeurs de livre, DVD, photographes, sérigraphes, designers, créateurs, disquaires, radios, distributeurs... Pour faciliter la visibilité de toutes ces créations, plusieurs espaces ont été aménagés au cœur du Mo'Forum :

- Un espace confortable et convivial pour se rencontrer autour d'un verre
- Une scène centrale qui permettra la tenue de lectures, showcases...
- Un espace débats et projection

Merci de nous prévenir dès l'inscription si vous souhaitez utiliser l'un de ces espaces.

Toute l'équipe de Mains d'Œuvres est mobilisée pour l'organisation et la bonne marche de cet événement. Les partenariats mis en place pour le festival pourront bénéficier également aux exposants via des interviews et des directs planifiés avec les différents médias (Les Inrocks, Magic, Oui fm, Radio Campus Paris, Chronicart, A Nous Paris, Mouvement, Tsugi, IndiePopRock, PopNews).



IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1. OBJET DE LA CONVENTION

Cette convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles L'ORGANISATEUR met temporairement à la disposition de L'EXPOSANT un emplacement dans le cadre du Mo'Forum.

ARTICLE 2. OBLIGATION DE L'ORGANISATEUR

L'ORGANISATEUR s'engage à fournir le matériel suivant :

- Une table de 180 x 80cm
- Deux chaises
- Une triplète
- Une structure permettant des affichages

L'ORGANISATEUR s'assurera du bon fonctionnement d'un réseau WIFI durant toute la durée du Mo'Forum.

Afin de fournir le Mo'Forum en ordre de marche, L'ORGANISATEUR mettra à disposition le personnel nécessaire à son installation technique.

L'ORGANISATEUR s'assurera par ailleurs de la mise en place, en qualité et en nombre, des services et personnels de contrôle, de sécurité, secours médical, voirie, nécessaires à l'accueil et à la sécurité du public.

L'ORGANISATEUR s'engage à respecter et/ou à faire respecter la législation et la réglementation en vigueur relatives à la sécurité de l'établissement, du personnel et du public.

L'ORGANISATEUR met, à la disposition de L'EXPOSANT, un PASS Festival 2 ou 3 soirs (35€ et 45€) que l'EXPOSANT peut payer en même temps que les frais d'inscription.

L'ORGANISATEUR mettra à disposition de l'EXPOSANT une restauration et des boissons à tarifs réduits.

ARTICLE 3. OBLIGATION DE L'EXPOSANT

L'EXPOSANT accepte la totalité du règlement du Mo'Forum. Il autorise la reproduction, par tous les moyens actuels et à venir de reproduction, des œuvres, livres et objets présentés au Mo'Forum ainsi que la reproduction de sa propre image ou de celle des personnes tenant son stand et dont il se porte fort de l'autorisation, afin d'assurer la promotion et les comptes-rendus de la manifestation.

L'EXPOSANT est responsable de son stock et de ses effets personnels. Il assure les personnes et les objets présents sur son stand et ce, pendant toute la durée du Mo'Forum. L'ORGANISATEUR ne peut en aucune façon, être tenu responsable des vols, dégâts ou sinistres intervenus dans le cadre de cette invitation.

Achat Mains d'Œuvres : lors du salon il est demandé gracieusement aux EXPOSANTS une remise de 30% sur les achats effectués par Mains d'Œuvres, acquisitions conservées au sein de la collection de Mains d'Œuvres.

ARTICLE 4. MODALITEES D'INSCRIPTION

Toute personne désirant exposer, adresse sa demande à l'aide des formulaires fournis par l'organisateur par courrier à Mains d'Œuvres 1 rue Charles Garnier 93400 Saint-Ouen et par mail à jeremy@mainsdoeuvres.org. Seules, sont considérées enregistrées, les demandes dûment complétées et accompagnées d'un chèque de 45€ TTC (*TVA non applicable code 293B du CGI*). Cette somme couvre uniquement les frais d'inscription engagés par Mains d'Œuvres, la mise à disposition du stand est donc entièrement prise en charge par Mains d'Œuvres.

L'organisateur se réserve le droit de refuser une demande sans avoir à motiver sa décision. L'acceptation de la demande de participation est confirmée par une réponse écrite adressée par L'ORGANISATEUR à L'EXPOSANT.

ARTICLE 5. DUREE DE LA MISE A DISPOSITION

Le montage du Mo'Forum s'effectuera le jeudi 29 janvier à partir de 13 heures. Le Mo'Forum sera ouvert au public à partir du jeudi 29 de 18h à 22h et le vendredi et samedi de 12h à 22h.

Fait en double exemplaire,

Le, à

L'EXPOSANT

L'ORGANISATEUR